

Diplôme d'université d'études françaises

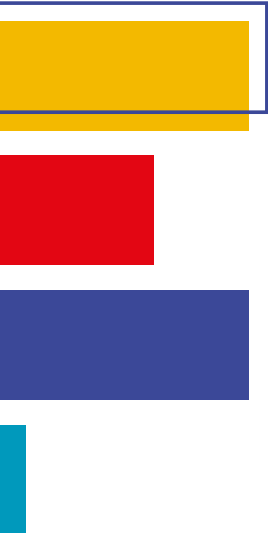
Langue, culture et société 2026-2027



Centre de linguistique appliquée
de l'Université Marie et Louis Pasteur

SOMMAIRE

- p. 4  **les objectifs d'études**
- p. 4  **le contrat pédagogique**
un engagement réciproque pour votre réussite
- p. 5  **l'évaluation**
- p. 6 à 11  **l'organisation des enseignements :**
Programmes B1, B2 et C1
- p. 12  **les diplômes nationaux :** DELF-DALF, TCF
- p. 13  **le statut étudiant**
Comment vous inscrire à l'université en 2 étapes :
— la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)
— l'inscription administrative
- p. 15  **la sécurité sociale étudiante**
- p. 17 à 18  **nos atouts**
— Un accueil sur mesure
— Un riche panel d'activités culturelles
— La médiathèque du CLA
- p. 19  **renseignements pratiques**
— Tandem linguistique
— Visa
— Réclamations
— Droit à l'image
— Modalités



Bienvenue au Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université Marie et Louis Pasteur !

Reconnu dans le monde entier depuis 1958 et spécialisé dans l'apprentissage du français langue étrangère (FLE), le Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université Marie et Louis Pasteur vous propose de venir apprendre le français à Besançon, ville où la nature et la culture se marient harmonieusement. Vous pourrez progresser dans un environnement privilégié : une population accueillante, un cadre géographique magnifique, et une expertise pédagogique confirmée ! Tous les aspects de votre séjour contribueront à la réussite de vos études : notre service culturel vous accompagnera dans votre découverte de la ville et de la région ; notre médiathèque spécialisée dans l'enseignement des langues vous apportera toutes les ressources nécessaires pour progresser.

Chaque année, plusieurs milliers d'étudiants venus d'une centaine de pays bénéficient au CLA d'une formation de qualité. Nos méthodes d'enseignement, en lien direct avec la recherche des laboratoires de l'Université Marie et Louis Pasteur, ont construit la marque CLA dans le monde.

Nos diplômes d'université en français (DUEF) sont adaptés à tous les niveaux. Crédités de 30 ECTS (crédits européens), ils constituent une offre de formation de qualité qui vous aidera à réaliser vos projets. Qu'il s'agisse de préparer des études supérieures dans une université francophone, d'enrichir ou compléter une formation dans votre pays d'origine, de réussir votre insertion professionnelle en France ou simplement de progresser dans votre connaissance de la langue et de la culture française, les diplômes DUEF seront votre meilleur atout.

Au plaisir de vous accueillir bientôt à Besançon !

** Allemand, anglais, arabe,
chinois, espagnol, italien,
japonais, portugais, russe,
coréen... sous forme de
cours du soir et de stages
intensifs.*

Le CLA a obtenu la reconnaissance du label Qualité FLE décerné par le gouvernement français avec la note maximale de 15 étoiles. Il est membre du réseau ADCUEFE qui regroupe les centres universitaires de FLE, et partenaire de l'Agence Campusfrance.

Les objectifs d'études

En fonction de leurs objectifs d'études, le Diplôme d'Université d'Études Françaises (DUEF) accueille deux types de public :

- les étudiants qui souhaitent assurer une mise à niveau linguistique et scientifique avant de s'engager dans un cursus universitaire en France,
- les étudiants qui consacrent une année de leurs études, « l'année à l'étranger », à développer leur connaissance de la France et du français. Cette année s'intègre à leur propre cursus dans leur pays d'origine et elle est validée au moyen de transfert de crédits (systèmes européen, américain, asiatique).

> Contact : duef-cla@univ-fcomte.fr

Le contrat pédagogique : un engagement réciproque pour votre réussite

L'objectif de notre projet pédagogique est de vous permettre de progresser en français et de développer vos connaissances dans diverses matières. Aussi, nous vous proposons un contrat pédagogique personnel. Il confirme votre adhésion et votre engagement personnel, notamment la participation aux cours et le travail à fournir :

Les professeurs

- > vous préciseront leurs exigences de travail :
 - ▮ qualité et quantité de travail fourni en classe,
 - ▮ qualité et quantité de travail personnel,
 - ▮ évaluation de ce travail,
- > vous indiqueront les objectifs de la formation et la répartition du programme sur le semestre,
- > apprécieront la situation de la classe par rapport à ces objectifs et sa progression dans l'acquisition des compétences et des capacités.

Les étudiants

- > fourniront le travail exigé d'une manière responsable en respectant les échéances et seront assidus en cours et lors des évaluations,
- > travailleront toutes les matières, même si leurs motivations et leurs objectifs personnels les amènent à en préférer certaines,
- > s'efforceront de participer à la vie de la classe et aux échanges qui s'y déroulent.

Les sessions

2026-2027

Semestre 1 :

Du lundi 07/09/2026 au vendredi 18/12/2026 inclus

Semestre 2 :

Du lundi 11/01/2027 au mercredi 12/05/2027 inclus **

**rattrapage des jours de congés

wTarif par semestre : 1600 €

Les cours ont lieu du lundi matin au vendredi. Toute absence doit être justifiée (maladie, incapacité). Trois absences non justifiées dans une unité d'enseignement (UE) peuvent entraîner l'annulation de cette UE et vous empêcher d'en suivre les évaluations. Sauf cas de force majeure, aucun départ avant la fin d'un semestre n'est possible.

L'évaluation

Programmes B1 : évaluation sous forme de contrôle continu

Programmes B2 et C1 : évaluation sous forme de contrôle continu et d'examen final.

> Le contrôle continu : pendant le semestre, vous aurez un certain nombre de travaux à réaliser, écrits et/ou oraux, en classe et/ou à la maison. Vos professeurs vous indiqueront au début du cours comment ils organisent leurs évaluations.

> L'examen final a lieu en fin de semestre, cette évaluation est commune pour tous les étudiants d'un même niveau.

Attention ! Le contrôle continu est obligatoire. Si vous êtes absent, vous devez le justifier.

En tant que candidat à un diplôme, la moyenne générale de vos notes est calculée en tenant compte de coefficients différents selon les cours (voir fiche par programme).

Les mentions suivantes sont attribuées selon la note obtenue à l'ensemble des matières du programme :

- *Passable* : note au moins égale à 10/20 et inférieure à 12/20,
- *Assez bien* : note au moins égale à 12/20 et inférieure à 14/20,
- *Bien* : note au moins égale à 14/20 et inférieure à 16/20,
- *Très bien* : note au moins égale à 16/20.

B1.1 B1.2

Programme B1

Diplôme d'université d'études françaises B1.1 - DUEF B1.1

Diplôme d'université d'études françaises B1.2 - DUEF B1.2

(Durée : 1 semestre/13 semaines)

Conditions d'accès : A2 acquis

wVolume horaire global : 234h

wVolume horaire par semaine : 18h/semaine

wChoix du cursus

3 UE (unités d'enseignement) fondamentales

+ 2 UE optionnelles (à choisir dans la liste)



NB : L'ouverture des UE optionnelles est conditionnée par un nombre minimum d'étudiants inscrits.

Le programme des options varie d'un semestre à l'autre. Une présentation des options est effectuée en début de chaque semestre.



Unités d'enseignement / UE	heures / semaine	heures / semestre	ECTS
 fondamentales			
- Pratiques d'expression et de compréhension orales	7h30	97h30	12
- Pratiques d'expression et de compréhension écrites	6h	78h	10
- Approche des réalités socioculturelles	1h30	19h30	2
 optionnelles (exemples)			
- Prononciation, rythme et intonation	1h30	19h30	3
- Étude du texte littéraire	1h30	19h30	3
- Théâtre	1h30	19h30	3
- Français de l'économie	1h30	19h30	3
- Gastronomie	1h30	19h30	3
- Bande dessinée	1h30	19h30	3
- Langue et culture scientifiques et techniques	1h30	19h30	3
 facultative			
UE libre	1/2 j ou 1 j	25h	6

B2.1 B2.2

Programme B2

Diplôme d'université d'études françaises B2.1 – DUEF B2.1

Diplôme d'université d'études françaises B2.2 – DUEF B2.2

(Durée : 1 semestre/13 semaines)

Conditions d'accès : B1 acquis

wVolume horaire global : 234h

wVolume horaire par semaine : 18h/semaine

wChoix du cursus

4 UE (unités d'enseignement) fondamentales

+ 2 UE optionnelles (à choisir dans la liste)



NB : L'ouverture des UE optionnelles est conditionnée par un nombre minimum d'étudiants inscrits.

Le programme des options varie d'un semestre à l'autre. Une présentation des options est effectuée en début de chaque semestre.

Unités d'enseignement / UE	heures / semaine	heures / semestre	ECTS
 fondamentales			
- Pratiques d'expression et de compréhension orales	6h	78h	10
- Pratiques d'expression et de compréhension écrites	6h	78h	10
- Grammaire	1h30	19h30	3
- Étude de la société française actuelle	1h30	19h30	3
 optionnelles (exemples)			
- Prononciation, rythme et intonation	1h30	19h30	2
- Étude de textes littéraires	1h30	19h30	2
- Français de l'économie I	1h30	19h30	2
- Communication professionnelle I	1h30	19h30	2
- Pratique de l'écriture créative I	1h30	19h30	2
- Gastronomie	1h30	19h30	2
- Histoire contemporaine de la France	1h30	19h30	2
- Culture et patrimoine	1h30	19h30	2
- Cinéma français et francophone	1h30	19h30	2
- Vie politique française et institutions	1h30	19h30	2
- Prépa université	1h30	19h30	2
- Théâtre	1h30	19h30	2
- Bande dessinée	1h30	19h30	2
- Langue et culture scientifiques et techniques	1h30	19h30	2
 facultative			
UE libre	1/2j ou 1j	25h	6



C1.1 C1.2

Programme C1

Diplôme d'université d'études françaises C1.1 - DUEF C1.1

Diplôme d'université d'études françaises C1.2 - DUEF C1.2

(Durée : 1 semestre/13 semaines)

Conditions d'accès : B2 acquis

wVolume horaire global : 234h

wVolume horaire par semaine : 18h/semaine

wChoix du cursus

Choix des cours : 4 UE fondamentales

+ 1 dominante (constituée de 2 UE) au choix

+ 2 UE optionnelles au choix

*NB : L'ouverture des UE optionnelles
est conditionnée par un nombre
minimum d'étudiants inscrits.*

*Le programme des options
varie d'un semestre à l'autre.
Une présentation des options
est effectuée en début de chaque
semestre.*

***Nous vous conseillons de ne pas prévoir votre départ du CLA aussitôt après la date de fin des cours, notamment si vous êtes inscrit au DELF/DALF ou si vous souhaitez suivre l'UE 640 (soutenances possibles jusqu'à fin mai).**

Unités d'enseignement / UE	heures / semaine	heures / semestre	ECTS
 fondamentales			
- Perfectionnement de l'expression et de la compréhension orales	3h	39h	5
- Perfectionnement de l'expression et de la compréhension écrites	3h	39h	5
- Étude de la société française actuelle II	1h30	19h30	3
- Syntaxe	1h30	19h30	3
 dominantes			
wDominante littérature			
- Littérature française contemporaine et moderne	3h	39h	4
& Littérature comparée (1 ^{er} semestre)	3h	39h	4
- Littérature francophone (2 ^e semestre)	3h	39h	4
wDominante linguistique			
- Linguistique générale	3h	39h	4
& L'oralité en français	3h	39h	4
wDominante structures de l'économie française			
- Français de l'économie II	3h	39h	4
& Communication professionnelle II	3h	39h	4
 optionnelles (exemples)			
- Nature, écologie et société	1h30	19h30	3
- Histoire contemporaine de la France	1h30	19h30	3
- Histoire de l'art	1h30	19h30	3
- Culture et patrimoine	1h30	19h30	3
- Cinéma français et francophone	1h30	19h30	3
- Vie politique française et institutions	1h30	19h30	3
- Prépa université	1h30	19h30	3
- Théâtre	1h30	19h30	3
- Pratique de l'écriture créative II	1h30	19h30	3
- Sémiologie des textes et des médias	1h30	19h30	3
- Bande dessinée	1h30	19h30	3
 Option «Stage Découverte de milieux socioprofessionnels»* (2^e semestre)			
- Méthodologie, rapport, soutenance	1h30	13h30	3
- Stage «Connaissance des milieux socioprofessionnels»	1/2j ou 1j	50h	3
 facultative			
UE libre	1/2j ou 1j	39h	6

Les certifications



DELF-DALF

Le CLA est un centre d'examen pour le DELF et le DALF. Parallèlement à la préparation du DUEF, le centre propose des cours pour se préparer aux épreuves. Cette préparation est payante et commune aux cours intensifs et aux étudiants de la formation « Langue, culture et société ».

I Du 21/09/2026 au 02/12/2026 et du 10/02/2027 au 12/05/2027

TCF

Le CLA est centre d'examen pour les différents TCF (consulter le site internet www.cla@univ-fcomte.fr)

I Vacances

Toussaint : du 17/10/2026 au 31/10/2026

Noël-Nouvel an : du 19/12/2026 au 03/01/2027

Hiver : du 13/02/2027 au 28/02/2027

Pâques : du 10/04/2027 au 25/04/2027

I Jours fériés

mercredi 11/11 (Armistice), lundi 29 mars (Pâques), jeudi et vendredi 6 et 7 mai (pont de l'ascension), lundi 17 mai (Pentecôte)

Nous vous conseillons de ne pas prévoir votre départ du CLA aussitôt après la date de fin des cours, notamment si vous êtes inscrit au DELF/DALF ou si vous souhaitez suivre l'UE 640 (soutenances possibles jusqu'à fin mai).

Renseignements
pour les certifications
et les diplômes auprès du
secrétariat de scolarité
certif-fle-cla@univ-fcomte.fr
Tél : +33 (0)3 81 66 52 60

Le statut étudiant

Vous devez vous inscrire à l'Université Marie et Louis Pasteur pour pouvoir obtenir votre Diplôme d'université d'études françaises.

Vous bénéficierez d'un statut étudiant qui vous permettra l'accès à de nombreux services :

la sécurité sociale et aux soins médicaux en France

le tarif étudiants dans les restaurants universitaires et l'accès aux tarifs réduits dans les musées, les cinémas, les théâtres – à Besançon et dans toute la France : pour réaliser des économies sur vos dépenses de restauration, tout en profitant de l'offre culturelle

l'ensemble des bibliothèques universitaires – du Campus et du centre-ville : pour consulter et emprunter les ouvrages de votre choix

le service universitaire de médecine préventive, au Bureau d'aide psychologique : pour un soutien médical si besoin

40 activités du service des Sports universitaires : pour pratiquer votre sport préféré et vous faire des amis

les activités des associations culturelles de l'université : Théâtre, Jazz club, Orchestre, Chorale, Ligue d'improvisation, Erasmus Student Network et Radio Campus, pour animer vos loisirs et favoriser vos échanges avec d'autres étudiants.



Le statut étudiant

Comment vous inscrire à l'université ?



2 étapes

Étape 1 : la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Vous devez payer la CVEC avant de faire votre inscription administrative. Collectée par les CROUS, son coût est de 105€*. Cette contribution est indispensable à votre inscription universitaire : il vous faut d'abord régler la CVEC avant de vous inscrire à l'université. Vous pourrez vous en acquitter, par paiement ou exonération, après les résultats des tests de niveau sur le site www.cvec.etudiant.gouv.fr

Cette taxe est destinée à favoriser votre accueil et votre accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à votre intention.

Attention :
les étudiants exonérés
doivent quand même
créer un compte
pour avoir
leur attestation
d'exonération
de CVEC.

I Qui la paye ?

Les étudiants qui s'inscrivent dans une université française.

I Qui est exonéré ?

- les boursiers sur critères sociaux, (bourses gérées par le CROUS ou les Régions)
- les étudiants réfugiés,
- les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire,
- les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire.

I Comment la payer ?

- allez sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- créez un compte dans la rubrique « mes services étudiants »
- indiquez la ville dans laquelle vous étudiez
- payez la CVEC (en carte bancaire uniquement ou avec le dispositif Eficash de La Poste)
- téléchargez votre attestation de paiement ou d'exonération (vous devrez la joindre au dossier d'inscription)

Étape 2 : l'inscription administrative

Le service de scolarité vous donnera un dossier d'inscription lors de votre arrivée au CLA. Remplissez-le et rapportez-le à partir de la semaine suivant la rentrée au secrétariat des scolarités des DUEF avec les documents demandés.

Les documents **obligatoires** à fournir pour l'inscription administrative :

- une copie de votre passeport en cours de validité,
- une copie de votre certificat de fin d'études secondaires traduit avec apostille,
- un document officiel attestant de leur niveau de Français A2 validé (DELF ou TCF),
- une photographie d'identité récente sous format PDF.

Frais d'inscription pour l'année universitaire 2025-2026 :

Les droits d'inscription au DUEF Diplôme Universitaire d'Études Françaises (inscription administrative à l'Université Marie et Louis Pasteur /statut étudiants) sont de 178€* pour l'année universitaire 2025-2026.

*Tarifs susceptibles d'être modifiés.

Le statut étudiant

La sécurité sociale étudiante

Vous devez payer la Contribution vie étudiante et de campus, CVEC, et faire l'inscription administrative à l'université avant de vous inscrire à la sécurité sociale.

Attention :
tous les étudiants
inscrits à l'université
doivent **OBLIGATOIREMENT**
s'inscrire à la sécurité
sociale française.

Vous étiez déjà étudiant(e) l'année dernière

Vous n'avez pas de démarche particulière à faire, mais vous devez payer la contribution vie étudiante et de campus.

N'oubliez pas de mettre à jour vos informations (adresse, banque, médecin traitant) auprès de votre organisme de sécurité sociale.

Vous vous inscrivez à l'université pour la première fois

- inscrivez-vous sur le site etudiant-etranger.ameli.fr
 - joignez les documents demandés (*voir rubrique « Les documents à fournir pour s'inscrire à la sécurité sociale » ci-dessous*).
 - le site vous donnera un numéro de sécurité sociale provisoire.
- Ne le perdez pas ! Un numéro définitif vous sera attribué plus tard.
- imprimez votre attestation d'inscription.

Les documents à fournir pour s'inscrire à la sécurité sociale :

- un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport...),
- une copie de votre acte / certificat de naissance traduit en français avec apostille/législation (traduction assermentée) / obligatoire
- un justificatif d'inscription à l'université
- un titre de séjour régulier
- un relevé d'identité bancaire (RIB) pour les remboursements

À savoir :

La sécurité sociale est obligatoire et vous assure une prise en charge de base pour vos soins de santé. Vous pouvez choisir en plus une mutuelle – assurance complémentaire qui complétera les remboursements médicaux. Le CLA décline toute responsabilité en cas d'accident. Les stagiaires sont invités à vérifier auprès de leur organisme d'assurance que leur contrat couvre bien les risques pouvant survenir en cours de formation.



Cas particuliers

Les ressortissants des pays
de l'UE/EEE et de la Suisse
n'ont pas besoin
de s'inscrire sur le site
etudiant-etranger.ameli.fr.

**Ils doivent demander
leur carte européenne
d'assurance maladie
dans leur pays d'origine.**



Nos atouts



Un accueil sur mesure

Le service accueil du CLA vous est dédié : nous sommes à vos côtés pour vous apporter toutes les informations pratiques et que votre séjour soit une réussite. Toujours à votre écoute, nous vous accompagnerons également dans vos démarches administratives.

Le CLA peut accueillir les groupes d'étudiants à leur arrivée en gare (service sur demande). Il est conseillé d'arriver la veille ou quelques jours avant votre premier jour de stage.

Vous devez donc nous communiquer les informations relatives à votre arrivée et à votre départ dès que possible.

Chaque début de semestre, le CLA organise un forum d'information « Vie étudiante et bisontine » pour aider nos étudiants à bien s'intégrer dans leur vie étudiante bisontine (sports, culture, associations, santé) et à les orienter dans la vie quotidienne à Besançon (transports, carte jeune pour bénéficier de nombreux avantages, loisirs).

Le service accueil est aussi à votre disposition pour vous informer de votre emploi du temps et salles de cours, vous remettre votre courrier, vous donner tous les renseignements nécessaires pour toutes vos démarches administratives (recherche d'un médecin, titre de séjour, visa, banque, assurance maladie, CAF, OFII, vie à Besançon...).

Une fois votre inscription validée, vous aurez accès au WIFI de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Vous loger à Besançon

Nous recherchons et sélectionnons des logements en fonction de votre demande en résidence universitaire, hôtelière ou en famille d'accueil.

Un accompagnement spécifique est mis en place pour les groupes.

Tarifs indicatifs :

I en famille d'accueil, chambre individuelle en demi-pension la semaine et en pension complète le week-end (29 €/jour*)

I en appartements meublés formule indépendance (à partir de 600€/mois)

I en résidences universitaires avec le CROUS, des chambres (à partir de 270€/mois) sous réserve d'éligibilité.

I dans un centre de séjour, *Ethic Etapes* ou *Foyer des jeunes travailleurs* : chambres ou studio,

I en résidence universitaire ou hôtelière privée.

Si vous séjournez plus de 3 mois en France, vous pouvez bénéficier d'une allocation logement (sous conditions de revenus et sous couvert d'un visa de long séjour valant titre de séjour ou VLS-TS). Dossier à constituer sur place.

*Tarifs susceptibles d'être modifiés.

Nos atouts

Vous restaurer à Besançon avec le CROUS, en restaurant universitaire

Avec votre statut d'étudiant, vous recevrez une carte multi-service, le PASS'UBFC. Elle vous permettra de bénéficier de tarifs préférentiels pour vos repas au restaurant universitaire du CROUS, soit le ticket repas étudiants : 1 €.

Un riche panel d'activités culturelles

Notre service culturel vous invite tout au long de l'année à un riche programme d'animations variées : tandems linguistiques, concerts, visite de musées et d'expositions, excursions, jeux de piste, soirées dansantes, rencontres interculturelles, soirées festives, découvertes gastronomiques...

Par exemple, chaque année au printemps, découvrez *Le Tour du Monde en 80 plats*, un festival unique des cuisines du monde, une rencontre autour des saveurs de plus de dizaines de pays. Nous vous proposerons également des sorties pédagogiques à la découverte de sites culturels régionaux, du riche patrimoine architectural de notre belle région proche de la Suisse, mais aussi de notre environnement naturel préservé et remarquable. Auprès de nos équipes administratives et enseignantes, votre accueil sera personnalisé et sur mesure. Nous sommes au quotidien à votre écoute pour que votre séjour soit une vraie réussite aussi bien linguistique, pédagogique que personnelle.

La médiathèque du CLA

En complément de vos cours, la médiathèque vous offre un large choix de solutions pour travailler à votre rythme ou vous détendre : des ouvrages, des ressources en ligne, des magazines, des CD et des personnels pour vous accompagner. Tout au long de l'année, des expositions, des animations complètent votre découverte du monde et animent le lieu.



Renseignement pratiques

Le tandem linguistique

Notre service culturel vous propose également une rencontre hebdomadaire avec un autre étudiant du CLA ou un habitant de Besançon sur la base d'un échange réciproque (pour moitié dans votre langue d'origine et l'autre moitié en français). Une excellente façon de vous perfectionner et d'apprendre le français d'une manière vivante et à votre rythme ou de découvrir la culture française.

- avec la formule en présentiel : si vous le souhaitez, vous pouvez déjeuner en famille, cuisiner des plats de vos pays respectifs, faire une balade, visiter un musée ou découvrir notre belle région...

- avec la formule à distance, ne connaissez plus de frontières via les réseaux sociaux ou en visio (Whatsapp, Skype, Facebook, Zoom) !

> Contact : tandem-linguistique-cla@univ-fcomte.fr

Visa

En fonction de votre nationalité et de la durée de votre séjour en France, un visa peut être obligatoire : vous devez vous en informer auprès du Consulat de France de votre pays.

Certaines nationalités étant concernées par la procédure « Études en France », il convient de consulter le site :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance>

Pour vos démarches, une attestation d'inscription vous sera transmise par le service Scolarité du CLA. Si vous faites une demande de logement après du service Accueil, celui-ci pourra vous délivrer une attestation d'hébergement.

Réclamations

Le service accueil et les coordinateurs pédagogiques seront vos interlocuteurs pour toutes demandes et s'engage à vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Droit à l'image

Le Centre de linguistique appliquée peut être amené à photographier ou filmer les étudiants lors de leur présence dans l'établissement ou activités culturelles à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux ou documents de communication). L'étudiant qui ne souhaite pas y figurer doit le signaler lors des prises de vues.

Modalités

Les formations sont susceptibles d'être poursuivies en télé-enseignement, notamment en raison de l'évolution du contexte sanitaire.



Suivez-nous !

www.cla.univ-fcomte.fr

 @cla.besancon

 @cla.besancon

 @cla_besancon

 @cla-besancon

 cla université franche-comté

UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR

 CENTRE DE
LINGUISTIQUE APPLIQUÉE



Centre de linguistique appliquée de l'Université Marie et Louis Pasteur

6 rue Gabriel Plançon
25000 Besançon France
+ 33(0)3 81 66 52 00
duef-cla@univ-fcomte.fr



 adcuEFE

Directeur de la publication : Lucas Levien / Réalisation : Service Communication du CLA, Coordination : Marie Réaux

Composition graphique & mise en page : Service communication

Photos © Dominique Bouteiller, Marc Multer - Studio 404, Alain Doire, Corinne Vasselet / Pexel photo & Unsplash / Impression Simon Ornans

Juillet 2026 / Les informations contenues dans ce guide sont indicatives et non contractuelles